

**INVITATION À SOUMETTRE UNE EXPRESSION D'INTÉRÊT (EDI)
CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DE LOCAUX À LOUER
DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE
NUMÉRO DE DOSSIER 5225-2-2020-2**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), au nom du Ministère de la Défense nationale, invite toutes les parties intéressées à lui soumettre des renseignements concernant un éventuel projet de location de locaux pour un centre d'entreposage et d'entretien de véhicules. L'espace doit pouvoir respecter les critères suivants:

Section A – Éléments du bail

1. un bail d'une durée dix (10) ans, commençant le ou vers le 1^{er} avril, 2021, assorti d'une (1) option de prolongation du bail de cinq (5) ans;
2. 800 mètres carrés utilisables (m²u) de locaux à bureaux, 2700 mètres carrés utilisables (m²u) de locaux d'entreposage contigus et un (1) espace clos de 10500 mètres carrés utilisables (m²u);
3. les locaux proposés doivent être disponibles environ neuf (9) mois avant la date d'entrée en vigueur du bail indiquée ci-dessus de manière à ce qu'ils puissent être aménagés en vue de leur occupation;
4. les locaux proposés doivent se trouver dans la Région de la capitale nationale et à l'intérieur des limites géographiques suivantes (les limites géographiques incluent les emplacements situés d'un côté ou de l'autre d'une rue):

Ottawa :

Au nord : chemin March, chemin Dunrobin, promenade Cameron Harvey, rivière des Outaouais

À l'est : chemin Blair, chemin Innes, autoroute 417

Au sud : chemin Hunt Club, Promenade Prince of Wales, chemin Fallowfield,

À l'ouest : chemin Huntley, rue Stitsville Main, chemin Carp

Cliquez [ici](#) pour une représentation visuelle des limites géographiques ci-dessus. Cette information est affichée à des fins de présentations graphiques seulement et la description textuelle des Limites ci-dessus a préséance;

5. les locaux proposés devraient respecter ou pouvoir respecter les critères suivants:
 1. Les locaux d'entreposage doivent être situés au niveau du rez-de-chaussée et doivent être adjacent aux locaux à bureaux;
 2. Un ascenseur est requis si les locaux à bureaux ou une partie des locaux à bureaux ne sont pas situés au rez-de-chaussée;
 3. Pour les locaux d'entreposage, un plafond d'une hauteur minimum de 6,10 mètres (20 pieds);
 4. Un (1) quai de chargement à usage exclusif;
 5. Deux (2) portes de garage d'une hauteur de 4,42 mètres (14.5 pieds) et d'une largeur de 4,27 mètres (14 pieds) au niveau du sol donnant accès à l'espace clos;
 6. Un espace pourrait ne pas être retenu si ce dernier n'est pas compatible avec les options de design de l'usager.
6. les locaux proposés doivent, à la date ou avant la date d'entrée en vigueur du bail, respecter toutes les exigences indiquées dans le document concernant les *normes relatives aux lieux loués* de TPSGC; vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès de la personne-ressource mentionnée à la section F;
7. TPSGC pourrait vouloir, suite à un préavis raisonnable, faire une visite ou une inspection des lieux proposés et une évaluation des menaces et des risques pourrait être nécessaire afin d'évaluer les menaces potentielles à la sécurité des lieux proposés et du public.

Section B – Réponses

Les parties intéressées sont invitées à soumettre par écrit leur réponse à cette EDI et tout document exigé par TPSGC à l'adresse suivante:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
191, promenade du Portage, 4^e étage
Gatineau (Québec)
K1A 0S5

ou encore par courriel à l'adresse de la personne-ressource indiquée à la section F.

Veuillez indiquer le numéro de dossier **5225-2-2020-2** sur toute correspondance.

Section C – Date limite

Puisque ceci pourrait être la seule invitation à soumettre une expression d'intérêt pour ce projet potentiel de location, les propriétaires ou leurs agents/mandataires sont invités à répondre au plus tard le 25 février 2020. Toute réponse reçue après cette date limite pourrait ne pas être considérée.

Section D – Renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties intéressées

Les renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties devraient inclure le numéro de dossier, l'emplacement et l'adresse municipale de l'immeuble, le zonage actuel, l'endroit précis où sont situés les locaux dans l'immeuble, la superficie mesurée des locaux, les dessins architecturaux désignant l'espace proposé incluant les toilettes, les sorties et autres éléments de design, et le type de places de stationnement (privé ou public). Ils devraient aussi comprendre les données requises sur les locaux proposés de façon à respecter les critères indiqués à la section A, ci-dessus. Toute réponse présentée à TPSGC par des agents/mandataires doit être accompagnée d'une lettre d'autorisation des propriétaires du bien immobilier.

Section E – Exigences de sécurité

Si cette EDI donne lieu à un futur processus d'appel d'offres, les propriétaires des locaux proposés devront posséder une attestation de sécurité valide de niveau **Fiabilité** approuvée et délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de TPSGC avant l'attribution du bail. On invite toutes les parties intéressées par ce projet potentiel de location à obtenir à l'avance cette attestation de sécurité. Pour obtenir des renseignements sur le processus d'enquête de sécurité, veuillez consulter le site Web de la DSIC de TPSGC, à l'adresse <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca>. Pour amorcer le processus, veuillez communiquer avec la personne-ressource dont les coordonnées figurent à la section F.

Section F – Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Emmanuel Lalonde, agent de location par téléphone, au 819-271-7972, ou par courriel, à emmanuel.lalonde@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Section G – Liste des espaces disponibles

Cette EDI est publiée afin d'inviter les parties intéressées à démontrer leur intérêt à satisfaire les besoins décrits dans cette annonce. Cette information pourrait être incluse dans une liste des espaces disponibles et utilisée lors de besoins potentiels futurs.

Section H – Pas un processus de sollicitation

Ceci n'est pas un appel d'offres, ni une demande de proposition, mais une recherche de la disponibilité de locaux à louer. TPSGC n'invitera pas nécessairement à soumettre des offres, ou ne louera pas nécessairement des locaux, et pourrait ne pas publier d'autres annonces afférentes à cette demande. Les informations fournies suite à cette EDI pourraient être incluses dans une liste de locaux disponibles et TPSGC pourrait émettre une invitation à soumissionner pour d'autres

besoins de location selon cette information ou selon toute autre information qui pourrait venir à son attention avant l'émission d'un appel d'offres; il pourrait également lancer un appel d'offres public. TPSGC se réserve le droit de procéder à une invitation à soumettre des offres de location et à inviter seulement les parties qu'il considère comme répondant le mieux aux exigences précises liées aux opérations, à la sécurité et à la sûreté du public.

En cas de conflit entre les dispositions de la section H et toute autre disposition de la présente EDI, celles de la section H auront préséance.